



Coup et violence conjugual

Par **hicks95**, le **17/07/2009** à **12:56**

Bonjour,

suite à une dispute avec ma femme aujourd'hui, je lui ai serré le poigné et je l'ai bousculé afin qu'elle me laisse passer.

C'est la troisième fois que cela m'arrive en 9 et demi de vie commune.

je ne voulais pas me rendre compte de mes actes jusqu'à aujourd'hui.

Je sais qu'elle a mal au bras vu qu'elle a déjà un bleu.

Que puis-je faire pour la protéger?

Dois je aller voir la police/gendarmerie pour me dénoncer?

je ne sais pas trop quoi faire.

Je voulais l'emmener à l'hôpital mais elle m'a prévenue que si je faisais cela je risquais de gros ennuis. Ne plus la voir elle et mon fils.

Je ne sais pas si vous pouvez m'aider. J'aimerais fortement que cela s'arrête car c'est pour moi c'est la fois de trop.

Par avance merci de votre aide

Par **patinette**, le **17/07/2009** à **15:04**

bonjour,

vous prenez conscience que ce n'est pas bien, et vous avez raison vous devriez consulter un conseiller conjugal, ou assistance sociale il est impératif de vous faire aider.

Vous savez l'escalade peut aller très loin, je suis une femme et j'ai vécu la violence conjugale, j'ai divorcé, lorsqu'on aime on ne frappe pas.

Par **patinette**, le **17/07/2009** à **15:12**

rebonjour,

voici une adresse que vous devriez contacter :

SOS violences familiales (écoute des hommes violents). Tél. 01 44 73 01 27 ... Préfecture du Val d'Oise Avenue Bernard Hirsch - 95010 Cergy-Pontoise Cedex ...